

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : AUCH

Type de réunion

Réunion d'école publique

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

01- Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Les valeurs de l'Ecole républicaine :

- la laïcité : c'est une priorité pour l'égalité. La laïcité doit être libérée de tout dogme social. C'est un concept qui n'existe pas ailleurs qu'en France, soyons vigilants pour qu'elle continue à exister.
- certaines valeurs sociales comme la politesse, le savoir-vivre, le respect d'autrui.

Comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

- Les missions de l'école sont de renforcer ou parfois donner aux enfants les repères et les valeurs qui permettent de s'intégrer dans la société et de prendre en compte la diversité culturelle de chacun pour mieux intégrer l'enfant dans le groupe.
- attention aux valeurs extrêmes inculquées par les parents (si les parents choisissent l'école laïque cela suppose qu'ils acceptent les valeurs que cette école véhicule).
- Les valeurs existantes peuvent être remises à jour mais en aucun cas remises en cause.

03- Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

Egalité des chances :

- Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?
- vers l'égalité des savoirs.
- comment ?
- en permettant à chacun d'accéder au plus grand champ possible de connaissances
- en donnant les mêmes bases de données à tous. Constat : l'école primaire remplit bien son devoir dans ce domaine, il semble que ce soit plus difficile dans le secondaire où un fossé se creuse entre ce qui est enseigné et le monde du travail.
- Pour les élèves en difficultés, l'école doit avoir des moyens spécifiques pour aider les enseignants dans cette tâche difficile afin que ces enfants s'approprient ce minimum de bases de données.
- indépendamment de la compétition scolaire induite par les notes, tendre vers une égalité des chances.

Diversification :

Comment prendre en compte la diversification des voies de réussite ?

- en proposant des activités qui ouvrent sur l'extérieur avec l'implication importante des associations de parents et de la commune.
- En permettant aux élèves de s'approprier leur projet sachant que ne pas avoir de diplôme est un handicap social.
- En mettant en place une formation valorisante (formation par alternance) : attention cependant à l'ouverture du secteur public au secteur marchand, la mission égalitaire de l'Education nationale peut être remise en cause.

Sectorisation :

La carte scolaire : elle est nécessaire dans la mesure où elle permet d'éviter les différences entre les établissements. Il ne faut pas nier les difficultés liées aux établissements de banlieues qui sont dans de véritables ghettos. Il n'est pas du rôle de l'école de résoudre ce problème si ce n'est en mettant en place des systèmes qui puisse prendre en charge ces enfants en difficultés avec des moyens adaptés.

Discrimination positive

Comment faire en sorte que les élèves en difficultés reçoivent et s'approprient les mêmes savoirs scolaires de base (élèves de ZEP en particulier) ?

- en donnant à l'élève l'envie d'apprendre.
 - En faisant naître en lui un esprit critique éveillé et curieux indépendamment de sa culture, sa religion et son milieu social.
 - En essayant de gommer la disparité existant entre les élèves.
 - En s'appuyant sur les partenaires inhérents à l'école : travailleurs sociaux, assistantes sociales.....

08- Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Autour du goût d'apprendre et du sens de l'effort : hypothèses et constats.

- le goût d'apprendre est lié au choix de la méthode d'enseignement : il faudrait plus de construction de savoirs basé sur la motivation et non sur la simple transmission de savoir.
- On ne peut amener des enfants différents aux mêmes résultats avec les mêmes moyens et les mêmes méthodes
- La lourdeur des programmes empêche la consolidation des acquis. Beaucoup d'enseignants ont l'impression de survoler le programme.
- Les exigences dans chaque domaine sont de plus en plus importantes : ainsi pour la lecture par exemple, on visait autrefois à une compétence dans la seule lecture narrative, alors qu'aujourd'hui il est demandé une maîtrise dans plusieurs types de lectures différentes.
- Il paraît désormais nécessaire de centrer les exigences sur des compétences reconnues comme essentielles et à vocation transversales (par ex : la langue). Mais comment définir ce qui est essentiel ? et comment repérer ce qu'il nous semble que l'enfant ne doit pas ignorer ?
- Le plaisir de l'enseignant peut être entravé par les lourdeurs administratives qui ont parfois un caractère dissuasif

Autour du redoublement

- Oui, s'il est aidé. Mais il semble essentiel que l'enfant n'accomplisse pas ce redoublement dans les mêmes conditions que l'année qui a mené à son échec : autre classe, autre lieu, autres méthodes autre relation.....
- L'expérience montre qu'en fait , le redoublement n'est bénéfique qu'à court terme
- Le soutien à l'élève doit arriver dès que l'enfant est en difficulté, et non en sanction différée à la fin de l'année scolaire.
- Il est très difficile pour un enseignant de déterminer l'origine de l'échec : sa connaissance de l'enfant ,de son fonctionnement intellectuel et affectif , ne lui permettent pas d'analyser de façon pertinente les difficultés que rencontre l'enfant. Ce constat pose nettement le problème d'une formation initiale et continue privilégiant cet aspect.
- L'enfant n'aime pas être marginalisé. Or la « prise en charge » de ses problèmes souvent le marginalise. Par ailleurs son « suivi » l'amenant à produire d'autres tâches, celles-ci accroissent ses difficultés en le distanciant du programme des autres. Il faudrait pouvoir le maintenir le plus possible dans sa classe.
- Une proximité plus constante des RASED permettrait de mieux traiter les problèmes rencontrés par les élèves.
- Le dédoublement favorise l'aide individuelle .La proposition d'un maître supplémentaire par école (par réseau d'école pour les RPI) reste d'actualité.
- Maintenir des CP allégés

L'Institution doit-elle tout prévoir ?

- Il est rassurant pour l'enseignant de savoir que tous ont le même programme. C'est par ailleurs un facteur d'égalité. Une culture commune paraît indispensable.
- Chaque école a par ailleurs son propre projet . Celui-ci affirme bien une certaine autonomie de l'école. C'est un élément à conserver.

Sur la pédagogie différenciée :

- elle est reconnue comme positive , dans la limite du nombre d'enfants à gérer
- le risque de la différenciation peut être de creuser davantage les écarts (enfants tenus à l'écart de leur classe pour des actions de soutien)
- les échéances qui jalonne le cursus scolaire peuvent être une entrave à cette pédagogie différenciée. De là , la proposition de différer ces échéances (les évaluations) pour les enfants en difficultés.
- Dans un souci de discrimination positive, il serait plus positif de mesurer les progrès de l'élève plutôt que sa distance par rapport à la norme.
- L'enseignant vit difficilement d'être écartelé entre la norme et le suivi de l'enfant.

Le travail en cycles

- Il présente l'avantage d'une concertation suivie permettant d'une part de se partager le programme (et donc à chacun d'agir en complémentarité), d'autre part d'être précisément informé de ce que l'élève « a vu ».
- Il favorise l'accueil des jeunes enseignants et leur introduction dans une dynamique d'école. C'est donc une structuration de l'école à conserver.

Les rythmes scolaires.

- souhait d'une harmonisation nationale : de plus en plus d'enfants sont amenés à changer de région et sont confrontés à l'adaptation au rythme local.
- Le choix de ces rythmes ne devrait être dicté que par le souci de bien être de l'enfant, et ce à l'exclusion de tout autre critère.

Taille des classes

- seuil maximum inférieur à 30 élèves par classe, et beaucoup moins pour les CP (15 ?)
- le paradoxe est qu'aujourd'hui, ce qui est vécu comme de bonnes conditions de travail (permettant en particulier la pédagogie différenciée) est considéré par l'administration comme des conditions privilégiées.

12- Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Comment améliorer la lisibilité de l'école pour mieux partager ses objectifs avec les familles ?

- Pour plus de lisibilité, il faut que les parents comprennent mieux le langage spécifique à l'éducation nationale.
⇒ Proposition : Traduction des sigles sous la forme d'un lexique.
- Pour plus de lisibilité d'une région à une autre quant à l'évaluation des élèves :
⇒ Proposition : harmonisation des livrets de compétence des élèves au niveau national (avec une prise en compte, dans la rédaction de ce livret, des spécificités des différentes régions, liées à l'urbanisme ou à la ruralité).
- Pour mieux partager les objectifs de l'école avec les familles : la rencontre enseignants – parents est nécessaire :

⇒ Dans un premier temps sous la forme de réunions abordant le volet organisationnel (qu'est ce que l'enseignant attend des parents) plutôt que sur les méthodes et les contenus d'enseignement.

⇒ Puis sous la forme de rencontres régulières avec des discussions formelles, puis des discussions informelles.

Les mots clés : RENCONTRE – ECOUTE – CONFIANCE – CURIOSITE - ECHANGES

Il faut davantage responsabiliser les parents et attirer ceux qui considèrent l'école comme « un labyrinthe parsemé d'obstacles » à rencontrer les enseignants.

Ces rencontres doivent se faire dans les deux sens. Chacun doit manifester de la curiosité pour l'autre. Les échanges doivent permettre une confiance. Attention, cependant à préserver une certaine distance. Il ne s'agit pas pour l'enseignant de tomber dans le « copinage » pour entrer à tout prix en communication avec les parents.

- **L'image de l'école doit être rendue plus lisible : C'est à dire que l'école soit perçue comme ce qu'elle est, un lieu d'apprentissage et non un lieu de productivité. Il apparaît que l'école, inscrite dans le contexte actuel de la société, n'apparaît plus comme le seul vecteur de réussite.**

Comment les parents peuvent ils aider leurs enfants à réussir à l'école ?

La question suivante a été posée : « Faut il laisser les parents entrer dans l'école ? Si oui, jusqu'à quel point et quel serait leur rôle ?

La comparaison a été faite avec les intervenants extérieurs rémunérés. Les parents pourraient intervenir en fonction de leur compétence et en s'intégrant dans le projet de l'enseignant.

Se pose alors la question du bénévolat (Comment les parents peuvent ils se rendre disponibles sur leur temps de travail ?) et celle de la compétence (liée à l'agrément).

La référence au projet pédagogique est nécessaire. L'enseignant doit rester maître d'oeuvre de son projet. Ce dernier doit être suffisamment lisible pour permettre à chacun d'y apporter sa compétence.

Des exemples ont été donnés : Parents bénévoles intervenants dans les projets natation – Activité cyclotourisme dans laquelle des parents se sont impliqués dans des ateliers d'entretien du matériel – action autour d'un thème culturel (Ramadan) en le liant avec les activités scientifiques.

Quel rôle les associations peuvent elles jouer ?

La question suivante a été posée : « Quelles relations peut on faire entre le milieu associatif et l'école pour permettre la valorisation de l'enfant et le développement de ses compétences. »

L'école peut elle faire ses liens ?

Les Contrats Educatifs Locaux apportent ils cette réponse ?

La question qui s'est posée en fin de débat : Quels moyens vont pouvoir être mis en œuvre pour finaliser ces différentes actions ?

16- Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Un constat est réalisé : manque de communication entre parents et enseignants et manque d'information des parents sur les problèmes de l'école, certains parents n'osant pas aller voir les enseignants, en particulier si aucun problème précis ne se présente, et les enseignants ne sollicitant pas toujours tous les parents.

➔ Il convient donc d'améliorer la connaissance mutuelle des partenaires.

Les rapports des parents et de la communauté éducative peuvent se faire à deux niveaux:

- rapports parents – classe/enseignant : connaissance des objectifs pédagogiques ou de projets particuliers

- rapports parents - école : connaissance des modes et des problèmes éventuels de fonctionnement de l'école relevant du Conseil d'école

Pour améliorer la connaissance des parents et des enseignants, il a été proposé de :

- rendre obligatoire la réunion de présentation du programme de l'année, qui est pour l'instant simplement conseillée en début d'année.
 - formaliser un rendez-vous individuel avec chacun des parents, qu'il y ait ou pas un « problème » avec la scolarité de l'enfant.
- > désacralisation de « l'institution » école.

• Le constat a été fait que les parents participent moins aux réunions organisées par les parents d'élèves (quel que soit leur mode de fédération !) qu'à celle organisée par les enseignants en début d'année.

Il a donc été proposé, pour favoriser l'information des parents sur le fonctionnement de l'école, de faire précéder le Conseil d'école par une réunion avec les parents organisée à l'initiative des enseignants et du Conseil d'école.

Il semble indispensable, vue la charge de travail supplémentaire que ces propositions représentent, que ces réunions soient intégrées dans la charge des enseignants, hors temps de présence devant les enfants.

Quelles règles les enseignants et les élèves doivent-ils respecter dans leurs relations mutuelles ?

Il semble indispensable de définir le rôle respectif de chacun des trois partenaires; parents enfants et enseignants. En effet si ce que les parents attendent de l'école semble plus simple à cerner, les parents ne savent pas ce que les enseignants attendent d'eux ni comment « entrer dans l'école ».

Le problème de la perte des valeurs en particulier de celle du travail, dans une société où beaucoup de familles sont en difficulté et où les enfants travaillent parfois plus que les parents, a également été évoqué.

Nous proposons donc l'établissement d'une « Charte » définissant les droits mais surtout les devoirs de chacun, enfants, parents et enseignants dans l'éducation de l'enfant.

17- Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

Etat des lieux se rattachant à la qualité de vie

- Les adultes gravitant autour des élèves : personnes ressources, rased, aide-éducateur,
- Les bâtiments : la structure architecturale favorisant ou non les échanges.
- La restauration : mode de préparation, condition dans lesquelles sont pris les repas.
- Les rythmes scolaires : semaine de 4 jours, et demi, découpage de la journée, de l'année.

Question 1 : Faut-il réaménager les rythmes scolaires ?

La journée

- journée scolaire trop longue (6h d'enseignement)
- journée de l'élève trop chargée (transport+ CLAE+temps scolaire+ cantine+ CLAE+ transport+ devoirs.

Propositions :

- autres systèmes existant : école jusqu'à 15 h avec prise en charge par l'état du temps extra scolaire

- journée plus courte en maternelle voire même au cycle 2
- Temps de repos aménagé après le déjeuner quel que soit l'âge de l'enfant.

La semaine

3 formules existent : semaine de 4 jours, semaine de 4 jours et demi avec mercredi, semaine de 4 jours et demi avec samedi.

Débat sur les avantages et les inconvénients des 3 formules.

Il faut tenir compte de deux données importantes : - un enfant sur trois vient de famille séparée et de plus en plus de parents se mettent à 80% et prennent le mercredi pour s'occuper de leurs enfants.

Propositions :

- préserver le samedi et le dimanche entier pour que les enfants de familles séparées puissent voir leurs parents.
- Faire un aménagement du temps en fonction de l'âge des enfants : banaliser en maternelle, une demi-journée.

L'année

Constat : irrégularité dans les semaines de temps de travail.

Proposition :

- par rapport au rythme annuel : avoir une alternance de 7 semaines de travail et de 2 semaines de récupération, indépendamment des zones dont on ne souhaite pas tenir compte.
- Par rapport à l'organisation du contenu pédagogique : allonger la scolarité du primaire d'un an de façon à étaler les programmes existants
- Inclure les devoirs dans les 6 heures d'enseignement

Uniformiser le fonctionnement du primaire et du collège sur une même commune.

Question 2 : Faut-il mieux tenir compte des aspirations et de l'expérience des élèves ?

Participation des élèves :

- possibilité d'avoir un représentant des élèves au conseil d'école ou au conseil de maîtres.

Conditions matérielles

Le directeur fait remonter les besoins au niveau de la mairie mais n'a aucun pouvoir.

- hygiène et sécurité : par respect pour les élèves il serait souhaitable que les écoles soient dotées de toilettes comme sur les aires d'autoroutes
- restauration : demande de locaux insonorisés, de petits box, problèmes dus aux cuisines centrales.
- Chauffage : certaines écoles ne sont pas chauffées convenablement(on coupe le chauffage à 11h30 pour chauffer la cantine...)

Comment mieux prendre en compte les besoins de l'enfant ? en ayant des classes moins chargées avec un encadrement plus conséquent par école(RASED, assistants de vie scolaire, atsem, animateurs informatiques et langues).

17- Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités locales ?

Autour de la problématique répartition des rôles entre l'Etat et les collectivités territoriales :

1/ l'idée générale est que ce qui est pédagogique ne concerne que les professionnels de l'Education.

2/ le désengagement de l'Etat est ressenti comme une source potentielle d'inégalités car l'avenir d'une école semble totalement dépendante du bon vouloir d'un maire.

3/ le droit de regard d'une collectivité territoriale sur un projet pédagogique est perçu comme un danger d'arbitraire par les enseignants. Par ailleurs l'alternance politique dans la gestion de ces collectivités fait redouter une discontinuité de moyens qui se traduirait immédiatement en discontinuité pédagogique.

4/ Il est logique que , lorsqu'elles financent, les collectivités territoriales aient un droit de regard sur les dépenses engagées. Mais celles-ci ne doivent en aucun cas interférer avec les contenus dont le choix revient à l'enseignant.

5/ Il est souhaitable de diminuer la distance entre la demande et l' élu : plus celle-ci est réduite, plus la demande a de chances d'aboutir

6/ Actuellement, les aides au fonctionnement de l'école accordées par les collectivités territoriales peuvent varier dans une proportion de 1 à 10. Le regroupement en intercommunalités paraît être une solution pour une meilleure répartition des moyens. Mais , dans le même temps, les petites écoles estiment souvent être bien dotées et redoutent d'être très perdantes dans cette mutualisation des moyens.

Elles n'ont pas envie que leur commune en subventionne d'autres où l'implication pour l'école serait plus faible. D'où l'idée d'un seuil minimum d'aide financière à l'école fixé pour toutes les communes.

Autour de la compétence de l'Etat

1/ L'élaboration des programmes et la nomination des enseignants doivent de toute évidence revenir à l'Etat, et probablement aussi celle des non-enseignants, cette dernière disposition étant une garantie d'indépendance par rapport aux élus locaux (actuellement, c'est au maire que reviennent les décisions de nomination de ces personnels).

2/ la formation initiale et continue doit aussi rester dans les prérogatives de l'Etat (garantie d'un statut homogène sur tout le territoire).

3/ Suggestion d'un seuil minimum de contribution financière de l'Etat par élève qui serait une garantie pour l'école même dans l'hypothèse d'une contribution insuffisante de la collectivité territoriale.

Autour de la mise en réseau des écoles.

1/ Un constat : le Bassin d'écoles est déjà une mise en réseau.. La question est donc posée de savoir pourquoi, sur le plan professionnel, il s'avèrerait utile de diluer encore davantage le travail des actuelles équipes pédagogiques.

2/ quels seront les critères de constitution de ces réseaux ? Crainte unanime que ces critères soient purement financiers et que le « pédagogique » ne vienne qu'après.

3/ Souhait que le futur directeur de réseau ne soit pas coupé des problèmes concrets du métier (qu'il conserve en partie une pratique). Il est unanimement reconnu que toutes les tâches administratives pourraient être confiées à un secrétariat.

4/ Un plus de décentralisation n'effraie pas tous les élus.

Conclusion

Les avis exprimés s'orientent plutôt vers davantage de centralisation. *Mais toutes les questions abordées ne semblent avoir de vraies réponses que si auparavant on a défini pour quel enfant œuvre l'école.*

20- Comment l'Ecole doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Gestion des ressources humaines concerne –t-elle les enseignants ?

⇒ une évaluation de l'utilisation des moyens se fait à haut niveau.

⇒ les enseignants n'ont pas le sentiments de gaspiller les moyens dont ils disposent dans leurs écoles.

⇒ paradoxe : les enseignants ont le sentiment de ne pas être entendus quant à leurs besoins. Exemple : dans le département du Gers, 3 psychologues disponibles pour 14 RASED : disfonctionnement .

Débat qui pose la question de la mission de l'école :

Le groupe veut réaffirmer que l'école primaire et le collège ne font pas partie du monde du travail.

On doit d'abord privilégier la formation générale de l'enfant et le confronter à la formation professionnelle le plus tard possible.

Moyens ciblés :

La taille des classes : demande un enseignant de plus par école

Salaire des enseignants : la reconnaissance de l'enseignant passe par son salaire.

Le groupe est contre le salaire au mérite, les critères d'évaluation étant peu clairs.

Besoin de temps pour travailler en équipe dans la durée.

Formation des enseignants : Quelle évaluation est faite ? Les enseignants ont le sentiment qu'il y a un décalage entre les propositions de stages et leurs besoins.

Des moyens en déplacement sont nécessaires pour la formation.

Evaluation et performance du système éducatif :

Qui doit procéder à cette évaluation ? En Interne, au sein de l'Education Nationale ou bien par un système extérieur ?

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 L'Etat doit conserver les programmes nationaux et imposer aux collectivités locales les minima nécessaires en personnels et budget de fonctionnement.

2 L'Equipe enseignante doit garder la maîtrise des choix pédagogiques et favoriser l'implication des parents et des acteurs locaux dans la vie de l'école.

3 Il est nécessaire de définir et de garantir les droits et devoirs de tous les partenaires : enfants, parents, enseignants et collectivités territoriales.